

2 – PPG GARONNE AMONT 2024

2.1 – RETOUR SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE

- ❖ Enquête publique : souhait d'informer les propriétaires et exploitants des parcelles concernées par les travaux
- ❖ Mise en place de l'enquête publique : échanges avec le commissaire enquêteur, préparation dossier papier et numérique, ...
- ❖ 5 lieux de permanence sur l'ensemble du territoire : Montréjeau, Montauban-de-Luchon, Aspet, Sarp et Miramont-de-Comminges du 9 octobre au 7 novembre 2023
- ❖ Observations formulées lors des permanences et via le registre numérique
- ❖ Au total : 18 contributions et 30 observations ont été déposées
- ❖ Rapport du Commissaire Enquêteur et ses conclusions : avis favorable avec 1 réserve et 5 recommandations
- ❖ Réponses formulées par le SMGA
- ❖ Coût relativement important dû au nombre important de parutions : 14 521,19 € HT (*hors frais Commissaire Enquêteur*)

J'émetts un avis favorable à la Déclaration d'Intérêt Général des travaux présentés dans le dossier de demande du syndicat mixte Garonne Amont, et décrits dans son dossier de Déclaration de travaux au titre de la Loi sur l'Eau,

sous une réserve, dont la levée conditionne l'expression de mon avis favorable :

Réserve 1 : Pour mesurer la qualité du traitement des plantes invasives, qui nécessite plusieurs passages sur une année, les indicateurs de suivi et de réalisation de la fiche-action 1-3 « Traitement sélectif des invasives » doivent mesurer la fréquence de passage ainsi que l'écart par rapport à l'objectif défini dans cette fiche-action.

J'émetts par ailleurs cinq recommandations, laissées à l'appréciation du SMGA, en lui recommandant de les mettre en œuvre ou de s'en inspirer selon le planning qui lui paraîtra le plus approprié :

R1 : je recommande de recenser et diagnostiquer les cours d'eau non classés comme « masse d'eau » mais qui pourraient néanmoins être concernés par les interventions GEMAPI, et à minima d'effectuer un diagnostic de ceux qui traversent un village, comme à Montauban de Luchon, Mayregne, Ourde, Sacoue, Aspet, Saléchan, Galié, ... La fiche action 6.2 « Capitalisation des données utiles au suivi GEMAPI et identification des besoins complémentaires » pourrait être complétée par l'annonce de ce diagnostic.

R2 : je recommande la réalisation d'un diagnostic multicritère ouvrage par ouvrage des 100 seuils à supprimer ou à aménager par leur propriétaire, en concertation avec chaque commune concernée, prenant en compte les effets sur l'hydromorphologie, les zones humides, les continuités piscicoles et le statut de ces ouvrages au regard d'éventuelles dispositions protectrices de leur intérêt patrimonial ou historique relevant du code du patrimoine ou du code de l'urbanisme, ou relevant des autres intérêts visés à l'article L211-1 du code de l'environnement.

R3 : je recommande que les prochaines actualisations ou révisions du PPG ou du dossier de DIG de mise en œuvre du PPG soient plus explicites sur les points indiqués dans mon rapport comme sensibles pour les propriétaires et exploitants.

R4 : pour prendre en compte les cas où un propriétaire ne serait pas défaillant sur une partie ou sur la totalité des actions d'entretien nécessaires, je recommande d'explicitier les règles de mise en œuvre de la DIG et de tenir ce « mode d'emploi » à la disposition des tiers.

R5 : à contrario, je recommande que le SMGA ne s'interdise pas à priori d'intervenir sur un site sans l'accord du propriétaire, car un défaut d'entretien peut impacter les propriétés en aval du site concerné, voire le bon état du cours d'eau entier.

2 – PPG GARONNE AMONT 2024

2.2 – TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES

- ❖ Sollicitations des partenaires techniques pour prendre en compte du mieux possible les enjeux biodiversité pour la programmation 2024 et adapter le calendrier d'intervention
 - ✓ OFB : réunion de travail pour adapter le calendrier d'intervention
 - ✓ CATZHs : retour sur les enjeux spécifiques à prendre en compte
 - ✓ CBN : espèces exotiques envahissantes
 - Validation des modalités de traitements et mise en place d'un protocole de suivi (à définir prochainement)
 - ✓ CEN Occitanie : pas de retour

➤ Répartition des interventions selon l'année, les secteurs plaines / montagne et les enjeux biodiversité

| Période d'intervention | Janv. | Févr. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|---|--|-------|---------------------------------|-------|-----|------|-------|--------------------------|-------|-------------|------|------------------|
| Cours d'eau 1 ^{ère} catégorie (circulation dans lit mineur) | Fraie Salmonidés | | | | | | | | | | | Fraie Salmonidés |
| En berge par rapport au Desman des Pyrénées | | | Mise bas et élevage des jeunes | | | | | | | | | |
| En berge par rapport à la Loutre d'Europe | Pas de période de reproduction définie | | | | | | | | | | | |
| Coupe arbres morts/vieux par rapport aux chiroptères | Hibernation | | Reproduction/Elevage des jeunes | | | | | Individus en déplacement | | Hibernation | | |
| Entretien de la végétation (arbres/arbustes) par rapport à l'avifaune | | | Nidification des oiseaux | | | | | | | | | |
| Coupe espèces exotiques envahissantes | Absente | | | | | | | En graine | | Absente | | |

Légende :

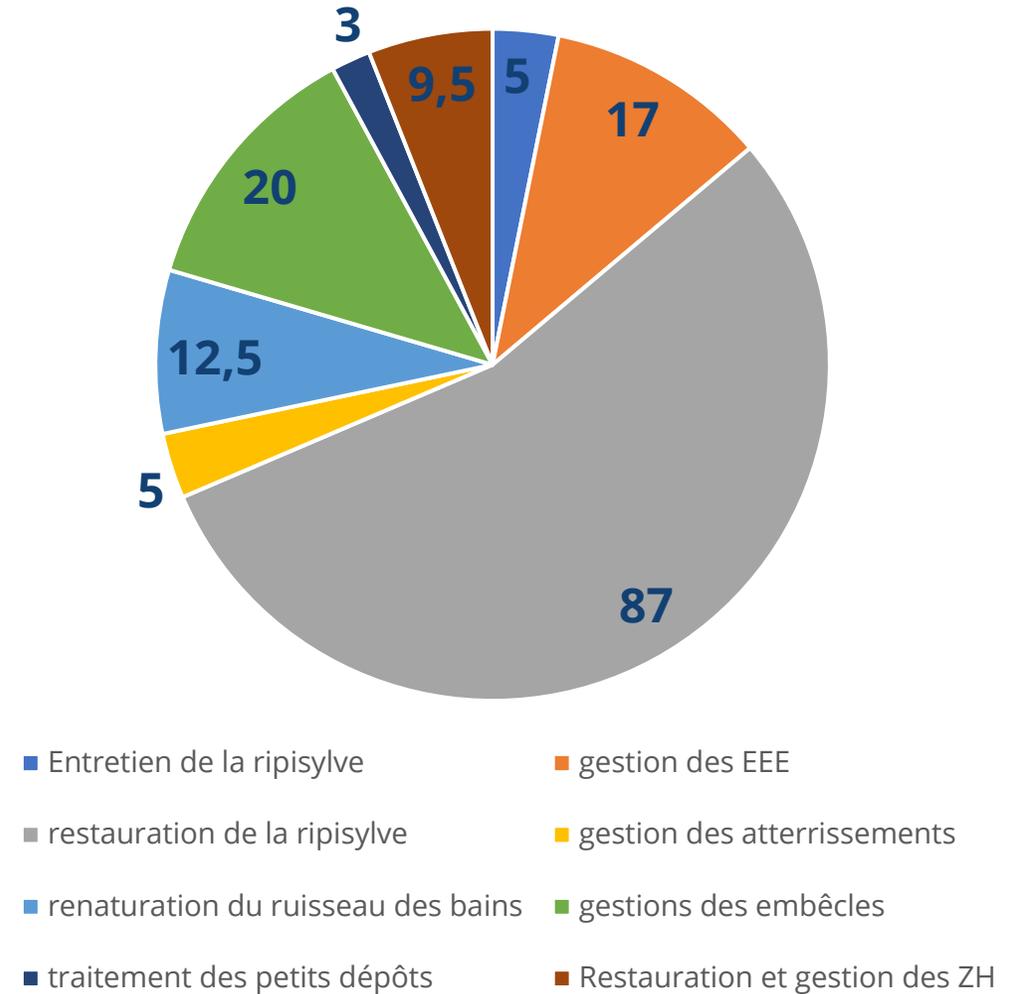
| | |
|--|----------------------|
| | Période favorable |
| | Période envisageable |
| | Période à proscrire |

2 – PPG GARONNE AMONT 2024

2.3 – BRIGADE VERTE

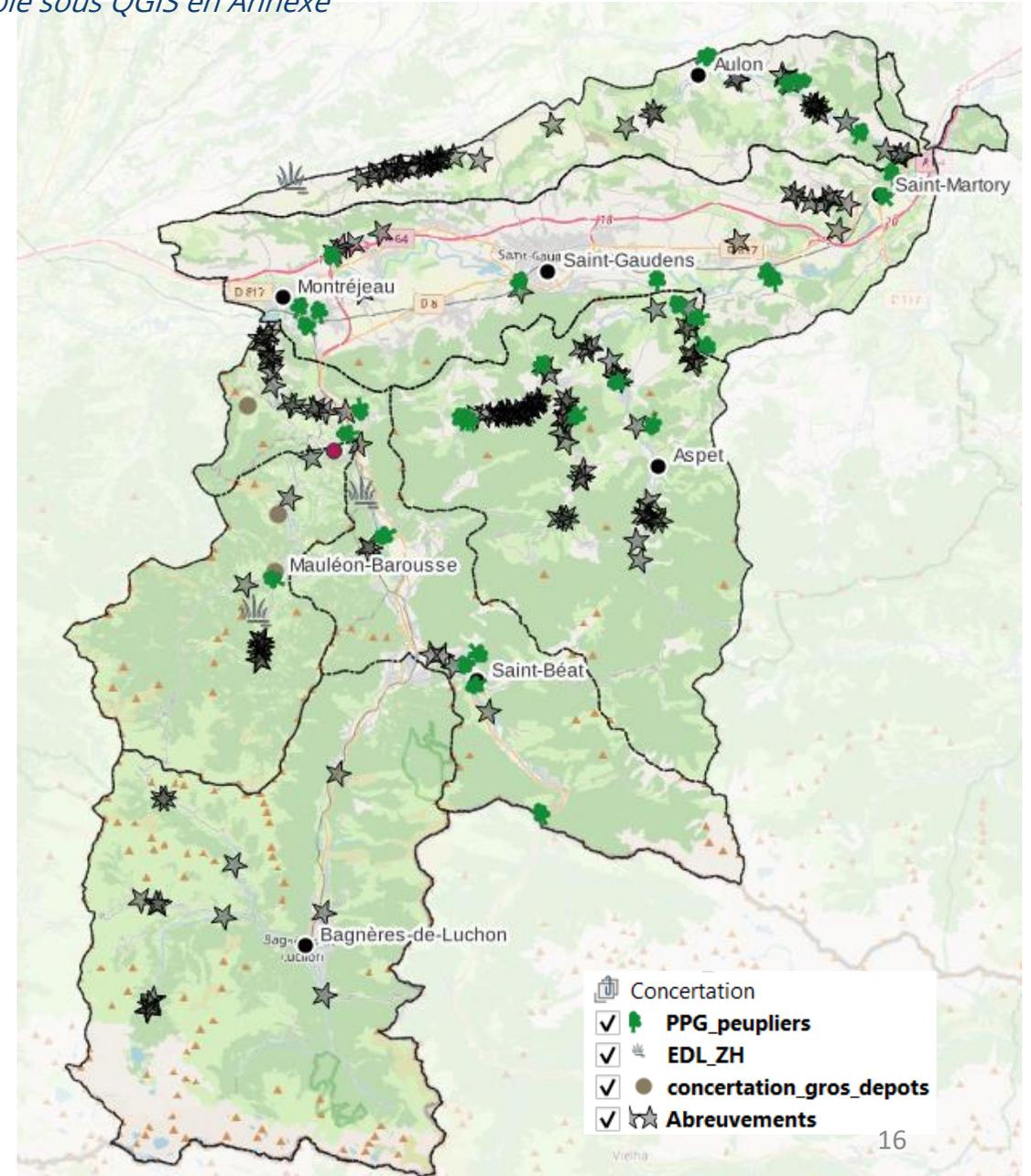
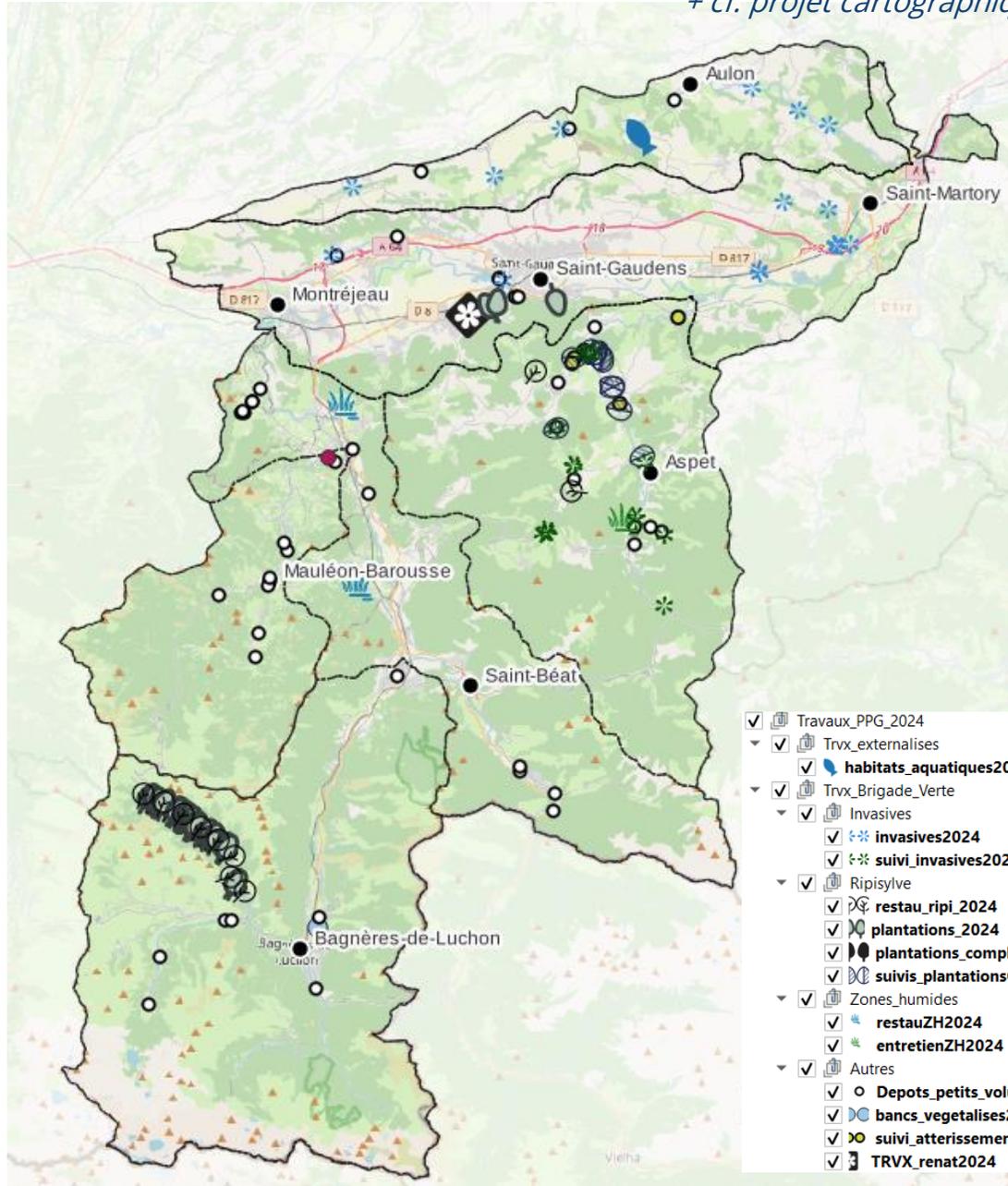
| Type d'opération | Ratio de coût | Unité |
|------------------------|---------------|------------------|
| Entretien ripisylve | 3,19 | €/ml |
| Restauration ripisylve | 7,21 | €/ml |
| Suivi des ZH | 0,28 | €/m ² |
| Restauration des ZH | 0,41 | €/m ² |

Répartition du nombre de jours par type d'intervention



Cartographies des secteurs d'interventions et de concertation sur le territoire du SMGA - PPG 2024

+ cf. projet cartographique consultable sous QGIS en Annexe



ID_SIG
P1(a-x)_2024

REGENERATION RIPISYLVE NESTE D'OUEIL

PROBLEMATIQUES

- Ripisylve absente ou vieillissante, peu diversifiée (frêne)
- Absence de régénération naturelle

TRAVAUX ENVISAGES *SOUS RESERVE ACCORD PROPRIETAIRES - EXPLOITANTS*

- Plantations sur les secteurs de ripisylve absente
- Plantations complémentaires sur les autres secteurs



La Neste d'Oueil à Mayrègne



La Neste d'Oueil à Cirès

ID_SIG
P2_2024
P3-4_2024

PLANTATIONS MIRAMONT ET VALENTINE

PROBLEMATIQUE

- Ripisylve totalement absente en lien avec l'entretien drastique

TRAVAUX ENVISAGES *ACCORDS OBTENUS DES PROPRIETAIRES ET EXPLOITANTS*

- Plantations d'arbres et d'arbustes sur les secteurs de ripisylve absente
 - ✓ *Déplacement d'une clôture agricole nécessaire avant travaux*



Ruisseau du Rieutord (partie amont) - Commune de Valentine



Ruisseau du Rieutord (partie aval) - Commune de Valentine



RESTAURATION ZONE HUMIDE – COMMUNE DE BARBAZAN

PROBLEMATIQUE

- Parcelle en cours de fermeture dû à l'abandon du pâturage sur une zone en présence du Cuivré des marais

TRAVAUX ENVISAGES *ACCORD ORAL DE L'EXPLOITANT - CONVENTIONS A ETABLIR AVEC PROPRIETAIRES ET EXPLOITANT*

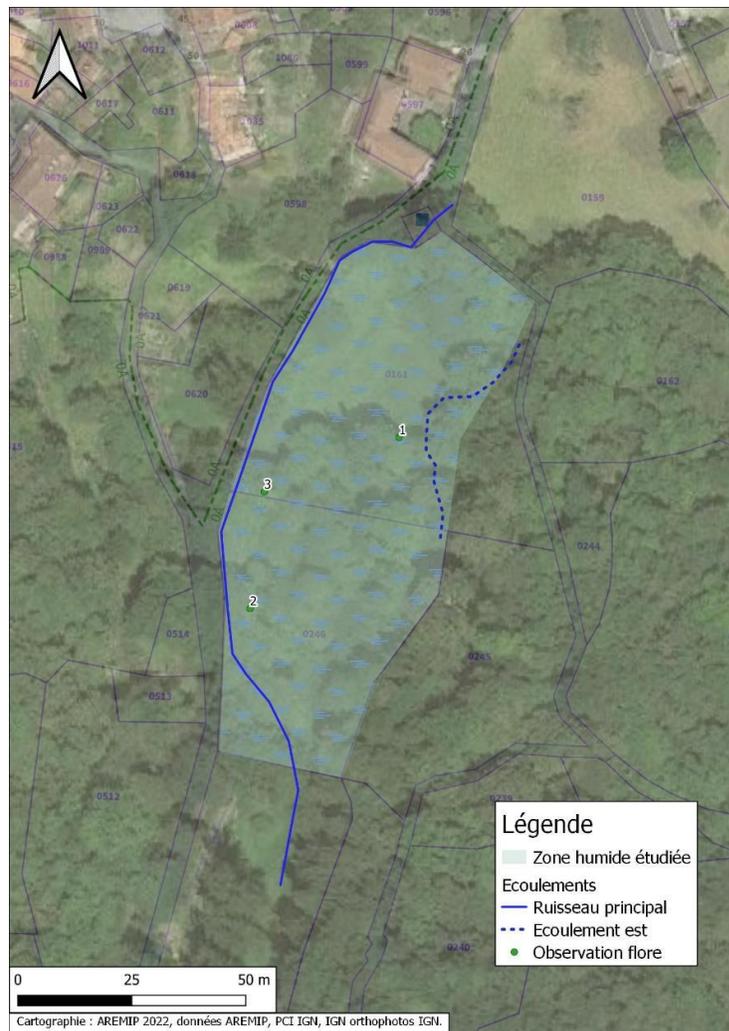
- Réouverture du milieu par débroussaillage puis remise en place du pâturage équin
- Mise en place de clôture et d'un point d'abreuvement

Action réalisée avec l'appui de la CATZH Pyrénées Centrales



ID_SIG
rZH2_2024

RESTAURATION ZONE HUMIDE – COMMUNE DE SALECHAN



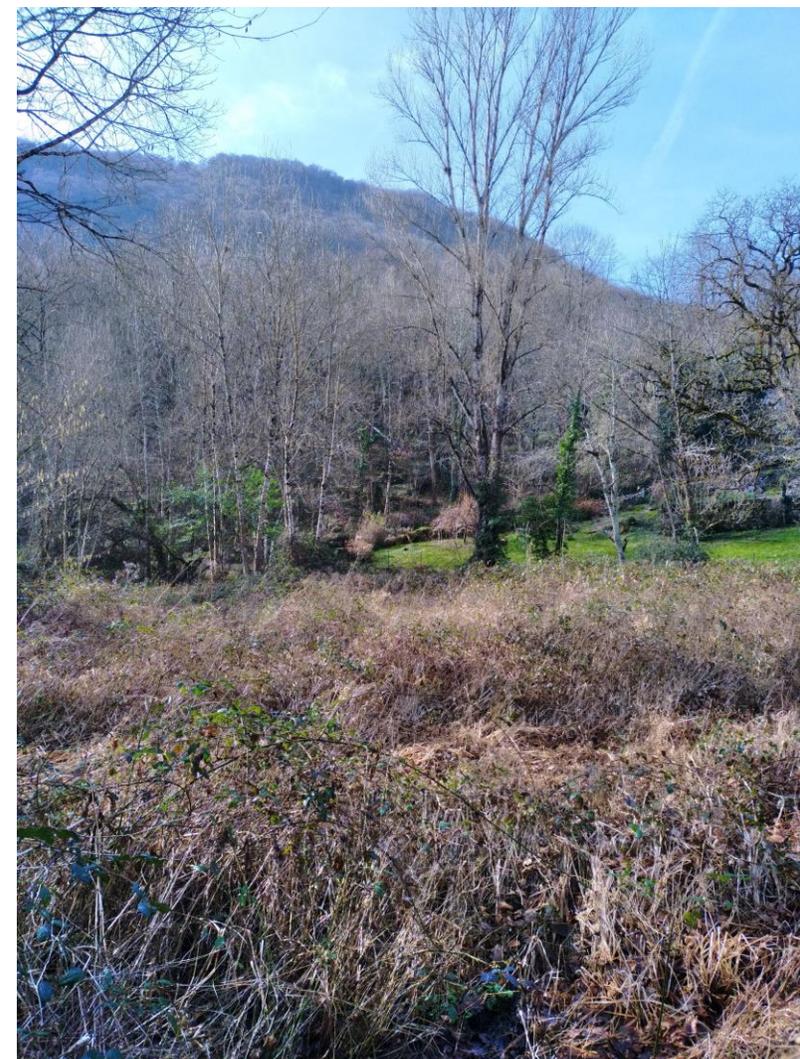
PROBLEMATIQUES *(diagnostic réalisé par la CATZH Pyrénées Centrales en 2022)*

- Diminution progressive de la diversité des milieux avec l'embroussaillage important
- Présence de déchets (verts, plastiques, caravane en mauvais état, ...)

TRAVAUX ENVISAGES **ACCORD ORAL DE LA PROPRIETAIRE - CONVENTIONS A ETABLIR**

- Réouverture du milieu par débroussaillage sur la zone aval
- Partie amont qui sera laissé boisée
- Retrait des déchets

Action réalisée avec l'appui de la CATZH Pyrénées Centrales



ID_SIG
RENAT_2024

RENATURATION RUISSEAU DES BAINS COMMUNE DE LABARTHE-RIVIERE

PROBLEMATIQUES

- Ruisseau colmaté à certains endroits (< 100 mL)
- Entretien drastique conduisant à l'absence totale de ripisylve
- Ouvrages de franchissements en mauvais état
- Forte présence de Ragondins

TRAVAUX ENVISAGES **ACCORD ORAL DE L'EXPLOITANT - CONVENTION A ETABLIR**

- Mise en place de piège à Ragondin (*cf. association locale de chasse*)
- Plantations pour reconstituer une ripisylve
- Réfection du passage à gué / Modification ouvrages de franchissements
- Aménagement d'un ou plusieurs points d'abreuvement (si nécessaire) et mise en défens du cours d'eau
- Rétablissement du profil d'équilibre par retrait des matériaux comblant la section d'écoulement (volume estimé : 85 m³)

**TRAVAUX QUI NÉCESSITENT LA VALIDATION DES PLANS PROJETS PAR L'AGRICULTEUR
SI ACCORD, RÉDACTION DIG / DLE SPÉCIFIQUE ET CONSULTATION ENTREPRISE**

33 jours



2 – PPG GARONNE AMONT 2024

2.4 – AUTRES ACTIONS

- ❖ Tableau de programmation des actions du PPG 2024 (hors travaux Brigade Verte) annexé à cette présentation pour le détail des jours prévisionnels par action et par poste
 - Une action « Renaturation du Lis » ne pourra pas être réalisée en 2024 comme initialement prévu par manque de moyen humain
 - L'action « Renaturation du ruisseau des bains » est anticipée (riverain motivé)
 - Au total, 746 jours dédiés aux différentes actions répartis sur 7 postes
 - 2 thématiques principales :
 - ✓ Restauration du bon fonctionnement de l'espace rivière – 267,5 jours
 - ✓ Suivi et révision du PPG – 219 jours
 - Présentation des 5 actions principales / Présentation succincte des autres actions

+ cf. détail sur le tableau de répartition des jours prévisionnels en régie en Annexe - Fichier nommé « Jours_previ_regie_2024_PPG »

CREATION D'HABITATS AQUATIQUES COMMUNE DE LATOUE



La Noue en amont de la passerelle
Commune de Latoue

PROBLEMATIQUES

- Cours d'eau en partie enroché et recalibré
- Milieu homogène peu favorable aux espèces piscicoles

TRAVAUX ENVISAGES *PROPRIETAIRE A CONTACTER POUR PRESENTATION PROJET*

- Secteur amont de la passerelle :
 - ✓ RD : Re-talutage des berges en pente douce et plantations d'une ripisylve
 - ✓ RG : démontage de l'enrochement et création d'un accès au cours d'eau
 - ✓ Mise en place de blocs d'enrochement pour diversifier les écoulements
 - ✓ Reconstitution d'un matelas alluvial par recharge sédimentaire
- Secteur aval du lac d'agrément :
 - ✓ RG : Re-talutage des berges en pente douce et plantations d'une ripisylve
 - ✓ Pas d'action en RD car accès complexe et présence d'un chemin pédagogique
 - ✓ Mise en place de blocs d'enrochement pour diversifier les écoulements
 - ✓ Reconstitution d'un matelas alluvial par recharge sédimentaire

***TRAVAUX QUI NÉCESSITENT L'ACCORD DU PROPRIETAIRE RIVERAIN PUIS VALIDATION DES PLANS PROJETS
SI ACCORD, RÉDACTION D'UNE DIG / DLE SPÉCIFIQUE ET CONSULTATION ENTREPRISES***

35 jours

*Pas de
cartographie
associée*

TRAVAIL PREPARATOIRE A LA REALISATION D'UN PROGRAMME DE GESTION SUR LE VOLET HYDROMORPHOLOGIQUE (PGH) ET REALISATION DU PGH

PROBLEMATIQUES *(Action issue des résultats de la thèse de T.BULTEAU sur la Garonne Amont)*

- Transport sédimentaire altéré entraînant l'incision de la Garonne, la déconnexion des annexes fluviales, un déficit sédimentaire, des pertes d'habitats aquatiques, ...
- Peu ou pas de réinjection des matériaux en rivière
- Manque de connaissance sur la Pique et la Neste

PHASE D'ETUDES – *1 ETP A PARTIR DE JUIN 2024 POUR 3 ANS*

- Etat de l'art (bibliographie, RETEX, ...)
- Evaluer la trajectoire d'évolution sur les différents secteurs sur le territoire du SMGA
- Identification des secteurs excédentaires, identification des points de réinjection => Travail UNICEM
- Gouvernance à mettre en place en impliquant l'ensemble des acteurs
- SMGA porteur du groupe de travail PGH

172 jours

*Pas de
cartographie
associée*

ELABORER UN PLAN DE GESTION DES ZONES HUMIDES (PGZH)



*Zone humide en rive droite de la Garonne
Commune de Montespan*

OBJECTIFS DE CETTE ACTION

- Connaître les acteurs et les outils de gestion des zones humides sur le territoire du SMGA
- Définir un ou plusieurs bassins versants prioritaires
- Dans un ou plusieurs de ces bassins versants, définir les ZH prioritaires
- Connaître, restaurer, conserver et/ou préserver les ZH

TRAVAIL A REALISER EN 2024

- Etat des lieux initial des zones humides
 - ✓ Basé sur le diagnostic EGIS
 - ✓ Compléter avec les données récupérées auprès des partenaires (CD31, CATZHs, SMEAG, CEN, animateurs N2000).
- Cartographie des acteurs et des sites en gestions ou protégés.
- Définition des bassins versants prioritaires
 - ✓ Travail inter-SAGE dans le cadre du PTGA
- Identification des zones humides prioritaires dans le(s) bassin(s) versant(s) identifié(s) comme prioritaire(s) (2024 – 2025)

26 jours

ACTIONS PONCTUELLES DANS L'ATTENTE DU PGZH

ACTIONS ENVISAGEES SUR 4 SITES POUR 2024

- Barbazan et Saléchan présentées dans la partie 2.1 - **TRAVAUX**
- Esbareich : prairies tourbeuses - **DIAGNOSTIC INITIAL**
 - ✓ Une partie exploitée par un agriculteur - **RDV TERRAIN REALISE**
 - ✓ Une partie urbanisée
- Bouzin **1^{ER} CONTACT COURRIER ETABLI - RDV TERRAIN A PREVOIR - DIAGNOSTIC INITIAL**
 - ✓ Rendez-vous avec les propriétaires et/ou exploitants
 - ✓ Si accord, rédaction CCTP pour consultation prestataire pour la réalisation du diagnostic initial de la zone humide et propositions d'actions
- Galié : méandre en rive droite de la Garonne - **DIAGNOSTIC CONVENTION A FAIRE**
 - ✓ Actualisation EDL et préconisations de gestion

*Action réalisée en partenariat avec les CATZHs
20 jours*

Zone humide sur la commune d'Esbareich



Zone humide sur la commune de Bouzin

CONCERTATION POUR LA SUPPRESSION OU L'AMENAGEMENT D'ABREUVOIRS



Berge piétinée e divagation du troupeau à la confluence du ruisseau de la Lose et du ruisseau de Goute de Hour de Martres – Commune d'Aspret – Sarrat

PROBLEMATIQUES

- Dégradation des berges
- Problème de qualité d'eau en période d'étiage sévère

ACTIONS ENVISAGEES

- Identification des points les plus problématiques sur le terrain en se basant sur le recensement cartographique d'EIGS
- Concertation avec les éleveurs pour la mise en place de point d'abreuvement aménagé
 - ✓ *Sites pré-identifiés sur Aspret – Sarrat et sur la Neste d'Oueil*

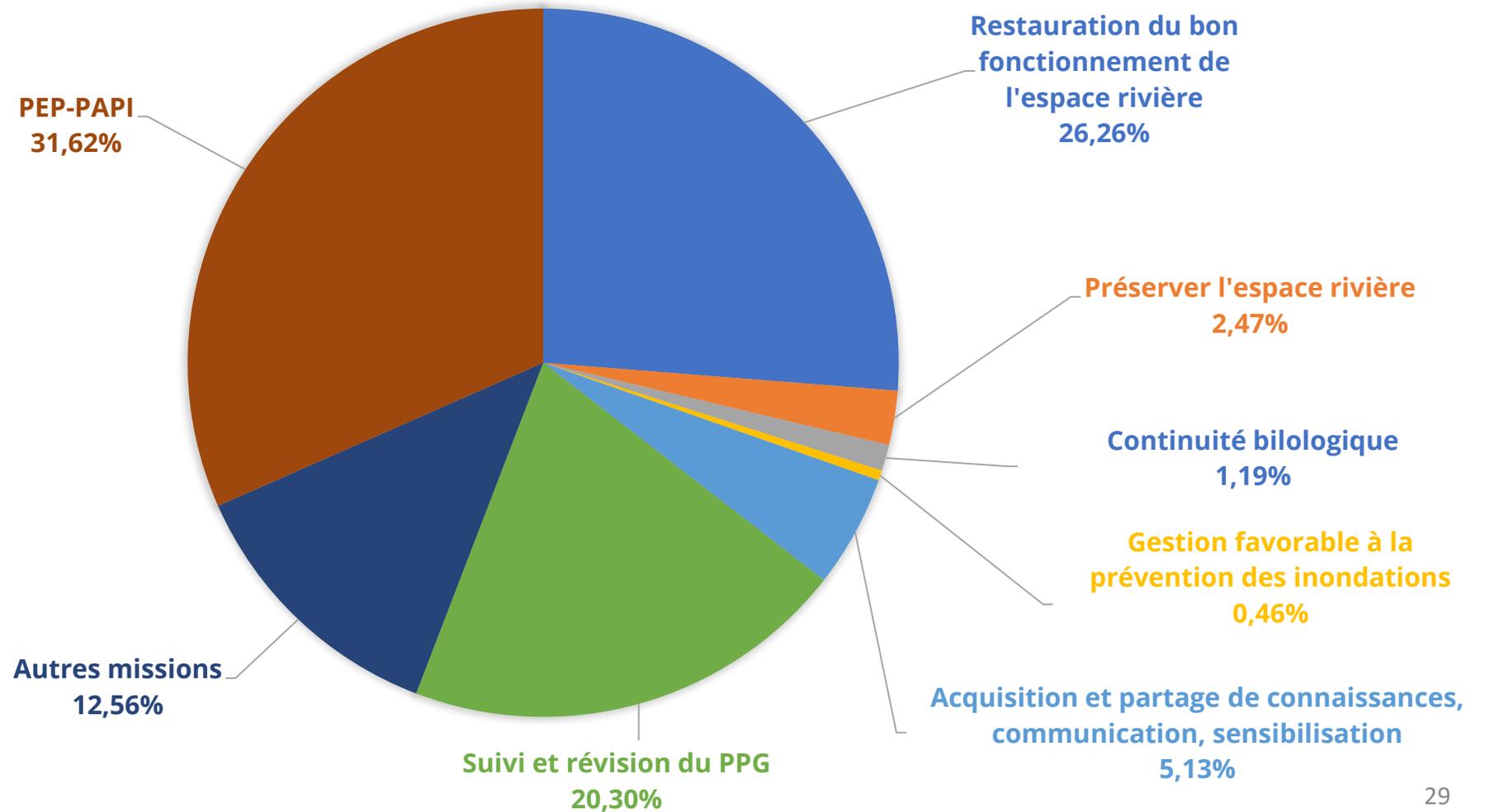
17 jours

AUTRES ACTIONS DU PPG GARONNE AMONT 2024

- ❖ **CONCERTATION POUR LE TRAITEMENT DES PEUPLIERS DE CULTURE** *2,5 jours* - COUCHE_SIG PPG_peupliers
- ❖ **GESTION DES BANCS ALLUVIAUX** *0,5 jour* - COUCHE_SIG Bacs_vegetalises2024
- ❖ **CONTRIBUER A LA LIMITATION DES REJETS NON AUTORISES** *3 jours*
- ❖ **CONCILIER LES PRELEVEMENTS AVEC LES MILIEUX AQUATIQUES** *3 jours*
- ❖ **TRAITEMENT DES PETITS DEPOTS (< 5 m3)** *2 jours* COUCHE_SIG Depots_petits_volumes
- ❖ **CONCERTATION POUR LE TRAITEMENT DES GROS DEPOTS (> 5 m3)** *2 jours* COUCHE_SIG Concertation_gros_depots
- ❖ **ACCOMPAGNEMENT POUR L'AMELIORATION DES OUVRAGES MENACANT LA LIBRE CIRCULATION DES MAMMIFERES SEMI-AQUATIQUES** *7 jours*
- ❖ **ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIETAIRES D'OUVRAGES POUR LA MISE EN CONFORMITE DE LA CONTINUE PISCICOLE** *6 jours*
- ❖ **ACQUISITION FONCIÈRE** *2 jours*
- ❖ **ETUDE POUR LA RESTAURATION DES ZONES D'EXPANSION DE CRUES** *3 jours*
- ❖ **ACQUISITION ET PARTAGE DE CONNAISSANCES, COMMUNICATION, SENSIBILISATION** *56 jours*
- ❖ **AUTRES MISSIONS : APZH, DOSSIERS REGLEMENTAIRES, REUNIONS PARTENAIRES, FORMATIONS** *137 jours*

❖ Répartition des jours prévisionnels pour l'année 2024 par thématique du PPG et le temps consacré au PEP-PAPI

TEMPS PRÉVISIONNEL DÉDIÉ PAR THÉMATIQUES EN 2024
(MISSION SUIVI COURS D'EAU)



2 – PPG GARONNE AMONT 2024

2.5 – TABLEAUX DE SUIVIS

❖ Tableaux de suivis :

➤ TBDB – Tableau de bord de suivi

Permet de connaître le % de réalisation du PPG au fur et à mesure de son avancé et son coût total

➤ Indicateurs de suivis par thématique

- ✓ Exemple Feuille TH1_2024 Ripisylve *Indicateurs détaillés par ID_SIG pour une année*
- ✓ Exemple Feuille TH1_cumul *Synthèse de TH1_2024*
- ✓ Exemple Feuille Bilan_TH1 *Indicateurs sur 5 ans*
- ✓ Exemple Feuille TH2 – Renaturation Ruisseau des Bains

❖ Point de vigilance :

- ❖ Comparaison PPG 2024 – 2028 prévisionnel et réel faussée
 - ✓ Réalité terrain incompatible avec les travaux envisagés
 - ✓ Linéaires revus lors de la programmation annuelle
 - Nouveau passage sur le terrain nécessaire !



2 – PPG GARONNE AMONT 2024

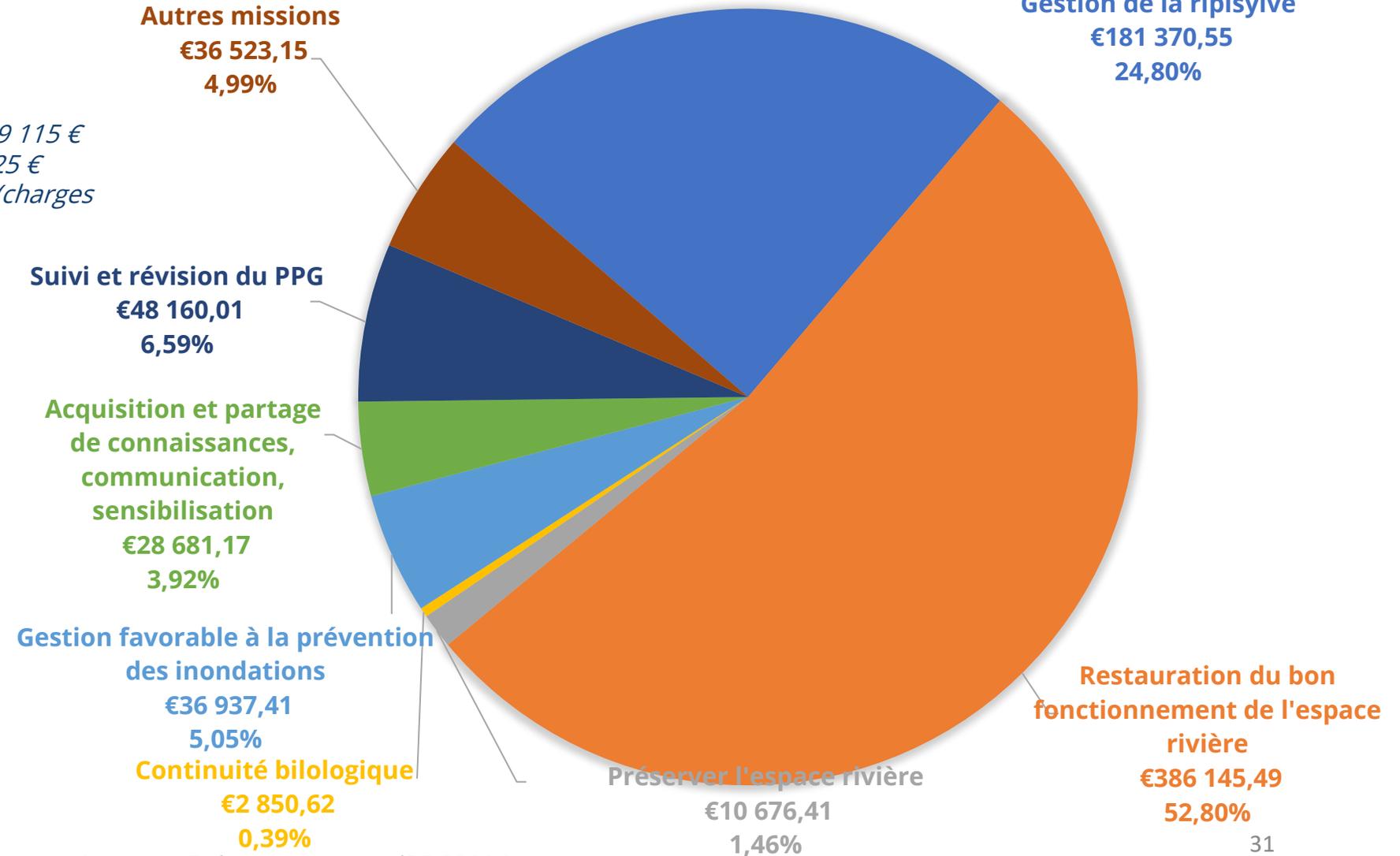
2.6 – COÛT PREVISIONNEL PPG 2024

BUDGET DE CHAQUE THÉMATIQUE PAR RAPPORT AU BUDGET GLOBAL DU PPG EN 2024

➤ Répartition par thématique

➤ **Coût global : 731 344,81 €**

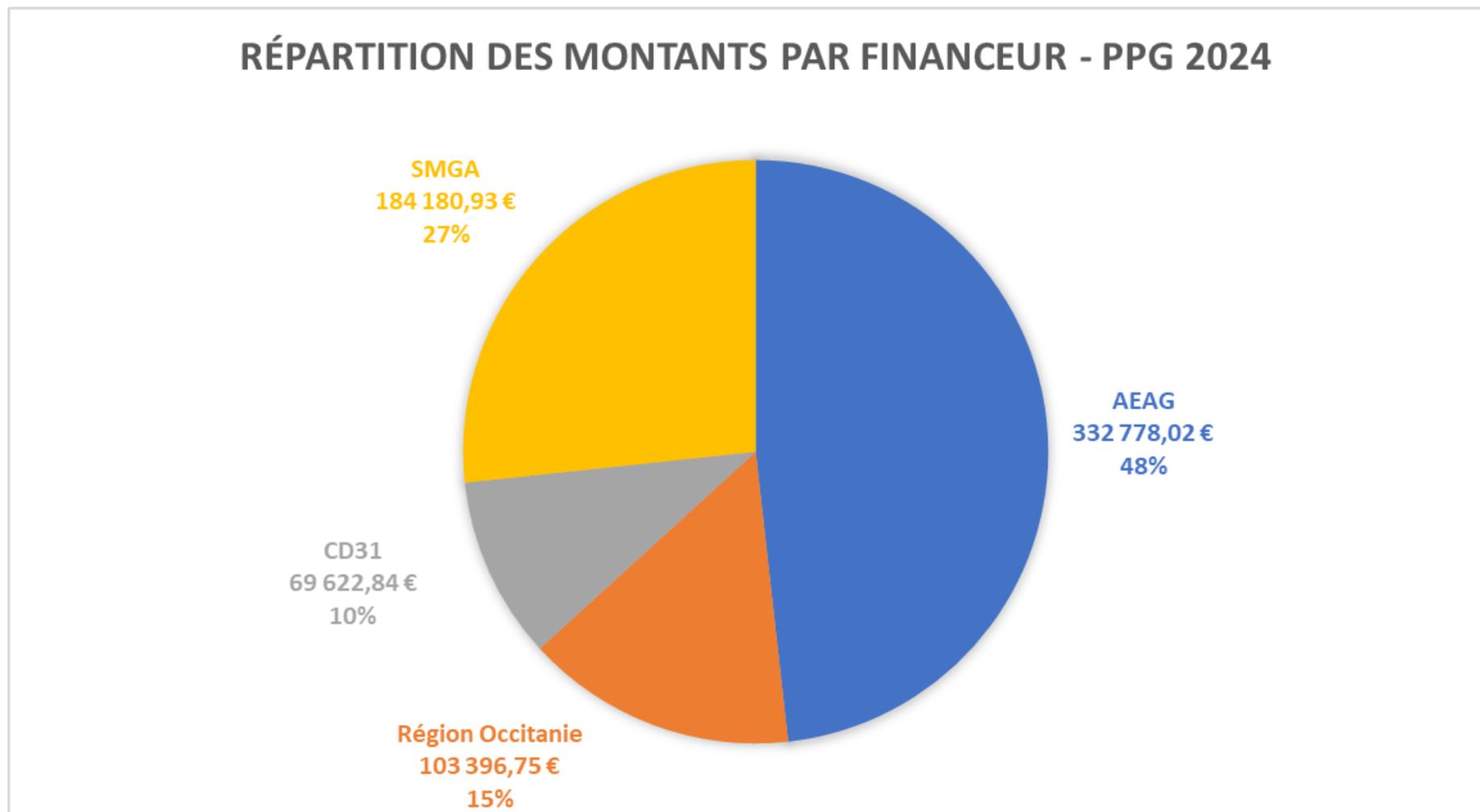
- ✓ Coût prestations externalisées : 389 115 €
- ✓ Coût travaux Brigade Verte : 165 025 €
- ✓ Coût régie suivi cours d'eau (charges comprises) : 177 205,61 €



+ cf. détail du tableau des coûts globaux par action en Annexe - Fichier « cout_totalPPG2024 »

➤ Répartition par financeur et par action (hors PGH)

- ❖ Synthèse travaux et suivi cours d'eau : première ébauche
- ❖ A finaliser : questions d'éligibilité pour la Région et le CD31 sur certaines actions





Syndicat Mixte
Garonne Amont
EMAPI

Hôtel de Lassus - 6 rue du Barry - 31210 MONTRÉJEAU

Tél : 05 62 00 79 38

Mail : contact@sm-garonne-amont.fr

Site internet : <https://sm-garonne-amont.fr/>

